

Dossier

Remis le :

Dossier

Reçu le :

Transports Urbains pour les Personnes Retraitées
ayant fait valoir et justifiant de leurs droits
à une pension de retraite complète1^{ère} demande Renouvellement

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

PIÈCES À FOURNIR :

- Carte de bus
- Pièce d'identité ou titre de séjour valide attestant la régularité du séjour en France (récépissé de première demande ou de renouvellement du titre de séjour ; récépissé de demandeur d'asile pour les personnes hébergées au CADA ou à l'Abri des Cordeliers – France Horizon)
- Dernier avis d'impôt sur les revenus portant la mention : " vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu "
- Justificatif de domicile attestant une présence à Cholet depuis plus de 6 mois dans son propre logement (EDF, contrat de location,)
- Quittance de loyer ou facture EDF, GDF, Eau, de moins d'un mois

Votre dossier de bus à tarif réduit doit être déposé auprès du Service Solidarité Insertion du CCAS **jusqu'au 25 du mois en cours** pour une validité à compter du mois suivant. Passé cette date, votre coupon ne sera valide que 2 mois après.

Cholet, le :

Signature :

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE

N° de la carte :

Accord Refus

Instructeur :

+ de 6 mois : Oui Non

Date de l'instruction :

Portant la mention : Oui Non